

## La manutention de boîtes longues et lourdes

C'est l'heure de l'expédition et, à en juger par l'état des lieux, la journée a été très mouvementée. Patrick et François déposent une quinzième boîte de stores vénitiens sur les palettes de chargement. Le travail avance, mais dans quel état seront-ils ce soir s'ils continuent à forcer ainsi — chaque boîte mesure 5 mètres de long et pèse près de 36 kg ! Cherchez les erreurs...





## Les erreurs

- ❶ L'entrepôt est mal aménagé. Les tablettes bloquent l'aire de circulation, obligeant François à faire des contorsions pour déposer la boîte.
- ❷ Coincé entre les deux palettes, il fait à la fois une flexion et une torsion du tronc, ce qui est très mauvais pour le dos !
- ❸ Patrick, à l'autre extrémité, doit porter la charge sur ses épaules. Le poids étant mal réparti entre les deux travailleurs, chacun risque de se blesser.
- ❹ Des chaussures de sport dans un entrepôt ? Il ne faudrait pas qu'un objet lourd ou tranchant tombe sur les pieds de François !
- ❺ Des pièces de bois et de carton obstruent le chemin. Il y a risque de chute et de glissade.

Photos Denis Bernier



Avec une telle charge, longue et lourde, il faut d'abord évaluer la possibilité d'éliminer la manutention manuelle. Si c'est impossible, comme dans la situation présente, il faut agir sur divers aspects du travail, entre autres, son organisation et les méthodes utilisées. Ainsi, la manutention doit se faire à deux, dans un contexte de planification et de communication. François et Patrick doivent s'assurer que le poids est bien réparti et que leurs mouvements sont synchronisés.

Quand ils arrivent à la palette, ils se positionnent pour avoir la boîte devant eux et la déposer en même temps, en pliant les genoux. Ils utilisent ainsi la force de leurs jambes de façon à éviter ou à diminuer la flexion du tronc.

Pour éviter les lésions musculo-squelettiques, l'entreprise pourrait aussi prévoir l'utilisation d'une table élévatrice comme solution de rechange, afin de permettre à François et Patrick de travailler à la bonne hauteur. Le principe de base demeure toujours le même, ne jamais forcer avec son dos !

Tous deux portent toujours leurs chaussures à embout d'acier et, au besoin, d'autres équipements de protection, entre autres, des lunettes de sécurité. ○

*Claire Pouliot*

## Les corrections

Dans un entrepôt, l'activité est continue. Si l'on veut respecter certaines consignes de sécurité, il est donc judicieux de concevoir l'espace de rangement

en fonction des objets entreposés, du matériel de transport utilisé et des aires de circulation. En outre, il faut éviter de déposer des objets sur le sol ou dans les aires de circulation, et prévoir un emplacement pour l'entreposage temporaire.

La photo a été prise chez Plastibec, à Boisbriand. Nous remercions Daniel Desmarais, directeur de production, ainsi que les comédiens Patrick St-Onge, manutentionnaire, et François Viscardi, opérateur.

Nos personnes-ressources : Yvon Papin, de la Direction de la prévention-inspection, Chantal Leclair, ergonome, et Paul-André Bélanger, inspecteur à la Direction régionale des Laurentides, tous trois de la CSST.